

Privilège—M. Francis

● (1222)

**M. FRANCIS—LA NOUVELLE DE LA PRESSE CANADIENNE
CONCERNANT LE RAPPORT ANNUEL DU VÉRIFICATEUR
GÉNÉRAL**

M. Lloyd Francis (Ottawa-Ouest): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège à propos d'une nouvelle de la Presse canadienne concernant la présentation du rapport du vérificateur général. Selon la nouvelle en question reproduite dans *La Gazette* et le *Globe and Mail* de Toronto, le vérificateur général aurait décidé de présenter son rapport le 23 novembre au lieu du 21 à la suite de pressions exercées par certains ministériels. Citant les propos du député de Red Deer (M. Towers), on dit entre autre:

... Il est clair que le gouvernement ne tolérera aucune critique de l'état de ses finances durant le débat du budget.

Peut-on déformer à ce point les faits.

Le vérificateur général a annoncé qu'étant donné l'importance de son rapport, qui coïncide avec le centième anniversaire de sa charge et qui, selon lui, est le plus important jamais présenté depuis que son poste existe, on a décidé de lui accorder un traitement spécial. Les députés sont invités à assister à une séance d'information qui commencera à 10 heures du matin. Le comité siégera à 3 h 30 de l'après-midi le jour même de la présentation.

En ma qualité de membre et de premier vice-président du comité, je vais citer une partie du compte rendu des délibérations du comité. Voici ce que j'ai dit:

Monsieur le président, puis-je faire une observation... Cela intéresse peut-être le vérificateur général. Le ministre des Finances a annoncé qu'il présentera un budget le 16 novembre. Le jour où seront déposés les comptes publics tombera le troisième jour du débat budgétaire. Je me demande si cela pourra affecter le jour choisi pour la présentation du rapport du vérificateur général.

Le vérificateur général a répondu en ces termes:

... J'ai toujours cru qu'aussitôt le rapport prêt, j'avais le devoir de le remettre à l'Orateur. Quant à savoir si ce jour-là conviendrait, compte tenu de l'engagement exigé lors de la séance précédente, je laisse au comité le soin d'en décider. En somme, si vous me disiez que ce jour-là le comité, qui s'intéresse sûrement à l'affaire, ne pourrait tenir l'engagement pris à ce moment-là, je n'hésiterais pas alors à choisir un autre jour.

C'est faire injure au vérificateur général que de prétendre une chose pareille. Ceux d'entre nous qui le connaissent savent bien qu'il n'est pas homme à se laisser influencer par des députés, de quelque parti que ce soit.

Ceux d'entre nous qui sont membres du comité ont tout de suite compris que la majorité des membres du comité des comptes publics sont justement ceux qui souhaitent participer au débat budgétaire. Nous pouvions difficilement prévoir combien pourraient assister à la séance d'information et participer à la séance du comité prévue pour 3 h 30 l'après-midi, alors que la Chambre serait appelée à débattre le budget en priorité. Nous avons seulement attiré l'attention du vérificateur général sur ce point.

La question a été renvoyée au comité directeur et examinée ensuite. Je suis sûr que le président du comité, le député de Capilano (M. Huntington) pourrait aisément nous confirmer ces faits. Le comité a demandé au vérificateur général s'il serait disposé à avancer la date de dépôt du rapport au 14

[M. l'Orateur.]

novembre, mais après réflexion, il a estimé que c'était impossible. Il a été alors convenu à l'unanimité à la réunion du comité de direction à laquelle assistait le député de Red Deer, qu'il vaudrait mieux remettre la chose au jeudi 23 novembre. Le vérificateur général, après avoir consulté ses collaborateurs, a décidé qu'il ferait peut-être une recommandation en ce sens mais, après le dépôt du rapport, monsieur l'Orateur, l'affaire demeurera entre vos mains.

Je répète que notre seul souci était de faciliter les choses aux députés afin que le rapport extrêmement important du vérificateur général puisse recevoir toute l'attention qu'il mérite des députés des deux côtés de la Chambre. Il n'y a jamais eu aucune motivation politique ou aucune pression exercée sur le vérificateur général qui est comme chacun sait une personnalité, et une personnalité très autonome.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire un mot de la question de privilège qui a été soulevée par le député ministériel. Malheureusement, je n'assistais pas à la réunion du comité de direction auquel le député a fait allusion, mais je ferai remarquer à Votre Honneur que les réunions du comité directeur sont en général considérées comme confidentielles. Certainement, les députés de notre côté qui sont les plus directement concernés ici, le député de Capilano (M. Huntington) et le député de Red Deer (M. Towers) m'ont donné une version entièrement différente de ce qui s'est produit à cette réunion. Je demanderais donc à Votre Honneur, avant de prendre position sur la question, d'attendre le retour de ces députés, ce qui nous permettra d'entendre leur version pour savoir ce qui s'est passé au sujet du regrettable retard apporté à déposer le rapport du vérificateur général à la Chambre.

M. Thomas H. Lefebvre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'étais présent à la réunion du comité des comptes publics quand ce sujet a été discuté. J'aimerais rappeler ce que j'avais dit à l'occasion de cette réunion du comité:

M. LEFEBVRE: Monsieur le président, pourrais-je dire quelques mots à ce sujet?

LE PRÉSIDENT: Assurément.

M. LEFEBVRE: On a définitivement annoncé que le budget sera présenté jeudi soir le 16 novembre, or, comme nous le savons tous en tant que parlementaires, les trois ou quatre derniers jours du débat sur le budget sont probablement parmi les plus importants car il y a des votes les deuxième et quatrième jours, etc.

J'avais alors commis une légère erreur, monsieur l'Orateur, en ajoutant:

Le Parlement siégera plus longtemps. La séance d'information tombera peut-être un jour où la Chambre siégera le matin.

Je me trompais avec le débat sur le budget et je m'en rends compte maintenant. J'ai poursuivi en disant:

Je n'oserais même pas dire au vérificateur général quand il devrait déposer son rapport. Tel n'est pas mon propos. C'est simplement que j'espérais qu'il le fasse un jour où tous les parlementaires qui le veulent pourraient assister à la séance d'information. Je suis d'accord avec M. Francis, et j'espère que vous consulterez le président. Vous êtes libre de retenir la date du 21 novembre, mais le président et M. Macdonell pourraient en discuter et en informer le comité à notre prochaine séance.